

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES DE FORMATEUR PRAP IBC

FORMATION CERTIFICATIVE – CERTIFICAT VALABLE 3 ANS

OBJECTIFS

- Actualiser le projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Organiser, animer et évaluer une formation-action PRAP

PROGRAMME

Actualités du dispositif PRAP

Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'entreprise

Réaliser l'évaluation des risques professionnels liés à l'activité physique
Maîtriser l'utilisation et l'enseignement des principes de sécurité et d'économie d'effort

Animer la prévention des risques professionnels liés à l'activité physique dans son entreprise

Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

Comprendre le processus de développement de compétences de l'adulte
Utiliser des méthodes pédagogiques actives

Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation

EVALUATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de formateur PRAP IBC à l'issue de la formation sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

LES POINTS FORTS

- Formation certifiante
- Formation centrée sur la pratique
- Analyse et amélioration des pratiques
- Animation ludique et participative

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Formateur de formateurs PRAP 2S et IBC
- Ergothérapeute
- IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)

100%

Taux de satisfaction
(satisfait ou très satisfait)

Publics : Salariés ou formateurs indépendants

Prérequis : Être formateur PRAP IBC

Durée : 21 heures

Effectif : 10 stagiaires

Maintien et actualisation des compétences est requis à 36 mois

ERGO53 / SAS CLEF

2 rue Sainte-Trèche 53240 St-Jean-sur-Mayenne
contact@ergo53.fr – 06 52 91 82 53